

## Cours Multilinguisme 2014

En 1961 le Census of India incluait 1652 langues, dont certaines étrangères au Sous Continent. En 1971 il en recensait 281 parlées par plus de 5000 locuteurs et 221 par plus de 10 000. En 2011, suite à des regroupements de langues mineures, il en recensait 114 parlées par plus de 10 000 locuteurs, une centaine de langues se répartissant les 560 000 autres locuteurs

Enkarta, Ethnologue

recensement exhaustif des langues aujourd'hui parlées sur le territoire indien (People's Linguistic Survey of India)

860 langues mentionnées en 2013 dans le *People's Linguistic Survey*,

22 langues majeures, les 838 langues restantes mineures, mais certaines, comme le bhili ou la sadri parlées par plusieurs millions de personnes, se portant bien<sup>1</sup>, d'autres comme l'aka, le baghati, le nihali, le toda ou l'ongé, au bord de l'extinction<sup>2</sup>. ( Sur ce nombre de quelque 800, 92 sont officiellement reconnues comme langues (hors des 22 énumérées dans l'annexe VIII) et comptabilisées dans les recensements officiels<sup>3</sup> (Census of India).

Il y a 197 langues indiennes, toutes « tribales », que l'UNESCO considère aujourd'hui comme en danger<sup>4</sup>. Elles se répartissent inégalement, 36 d'entre elles en Arunachal Pradesh et 19 en Himachal Pradesh, deux Etats himalayens où les langues officielles sont respectivement l'anglais et le hindi, les autres essentiellement au Tamil Nadou, Kerala, Maharashtra, Orissa, Madya Pradesh, Uttarakhand. 36 millions soit environ 3% du milliard de citoyens indiens parlent des langues « mineures », et 97% l'une des 22 langues « majeures », selon les recensements (qui ne comptabilisent que 92 langues

A l'indépendance, 14 langues majeures (VIIIth schedule). Auj : 22 (23 avec Chattisgarhi)  
Auj 24 Etats et Territoires

histoire mouvts ling

**first partition of Bengal (1905)**, then for a further bifurcation of the province into Assam, Orissa and Bengal. What stopped British administration from generalizing the principle and lead them to oppose the **Andhra Mahasabha** claim for a Telugu speaking province was the well known dictum that nobody rules in the colonial tongue (Montague-Chelmsford report)<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> La masse parlante bhojpuriphone est relativement constante, alors que les locuteurs du bhili sont passés de 870 000 à presque 2 millions et demi entre les deux recensements de 2001 et 2011, ce qui ne signifie pas que le nombre des locuteurs ait crû dans de telles proportions mais que leur « loyauté linguistique » s'est modifiée (cf. section 3).

<sup>2</sup> Langues respectivement tibéto-birmane (50 locuteurs, Arunachal), indo-aryenne (région de Shimla, 3900 locuteurs), austro-asiatique (Madhya Pradesh, 2000 locuteurs), dravidiennne (Nilgiris, 1000 locuteurs), andamanaise (50 locuteurs). Si davantage de langues tibéto-birmanes et austro-asiatiques sont menacées, de nombreux parlars indo-aryens comme le bangani (12 000), le chambeali, le sirmauri, ou dravidiens, comme le pengo (1254), le kota (2000), le kolami, le sont aussi.

<sup>3</sup> En 1961 le Census of India incluait 1652 langues, dont certaines étrangères au Sous Continent. En 1971 il en recensait 281 parlées par plus de 5000 locuteurs et 221 par plus de 10 000. En 2011, suite à des regroupements de langues mineures, il en recensait 114 parlées par plus de 10 000 locuteurs, une centaine de langues se répartissant les 560 000 autres locuteurs.

<sup>4</sup> Documentation réunie par Christopher Moseley, *World Atlas of Languages in Danger*, India (2013).

<sup>5</sup> The Andhra Mahasabha, later on to launch the Vishal Andhra Movement, was active since 1913 (Prakash 1973: 30sq).

**Nehru Committee in 1928** and the election manifesto (1945-46) supports the principle but identifies several unsolvable difficulties (Maharashtra / Karnataka in Bombay, Maharashtra / Mahavidarbha in Berar, Andhra / Tamil Nadu in Madras).

**the Dar Commission** appointed for solving such problems gave its report in 1948: against linguistic states: “the formation of provinces on exclusively or even mainly linguistic considerations is not in the larger interest of the nation. Oneness of language may be one of the factors to be taken into consideration along with others but it should not be the decisive or even the main factor” since it would “create new minorities”

Similarly the **JVP Committee** (Jawaharlal Vallabhai Pattabhi<sup>6</sup>) during the Jaipur Session in 1948 concluded that language is “not only a binding force but also a separative force”, thus endangering national unity and security.

1952: Potti Sriramulu, the leader of Vishal Andhra Movement, started a fast unto death for the Telugu state and died on the fifty sixth day, leading to violent riots and several people killed  
L’Etat renonce (dec 52), le nouvel etat est créé en 1953

**State Reorganizing commission** 1953-6 ; 14 “linguistic states” created in 1956 along with 6 Union Territories<sup>7</sup>.

Marashtra/Gujarat bifurcation (in 1960).

Sikh Akali Dal agitation for a Punjabi state separated from the Hindi speaking areas. Sant Fateh Singh started a fast unto death for the Punjabi state, stopped his fast on the order of his spiritual leader Tara Singh, but after the failure of negociation between Akali Dal and the Government, Master Tara Singh himself started a 48 days fast in July 1961, again failed negotiating, Sant Fateh Singh again in 1965 started a fast and threatened the Government of self immolation by burning himself in the way of South Vietnam Buddhists. Then only, after the Pakistan war, the new state was granted (separated from Haryana).

the Tibeto-burman speaking Nagaland, already separated from the Indo-Aryan speaking Assam (1962) witnessed the violent claims of hill-tribes from Garo, Khasia, North Cacchar, Jaintia for a hill state of their own (1966): after the All Party Hill Leaders Conference decided a complete strike in Shillong (25 May 1968), on the recommendation of the Ashok-Mehta Commission, new states and territories were created in 1971 (Meghalaya, Mizoram, Manipur, Tripura). Although still to-day Manipuri only has acquired the status of a major language listed in the 8<sup>th</sup> Schedule (1994), Khasi (Meghalaya), Mizo, Tripuri have to some extent achieved part of their language claims

Konkani (Goa Diu): integer à l’annexe 8 Eighth Schedule en 1994, creation en 2000 (finalise 2002) de 3 nouveaux Etats: Utrakhand, Chattisgarh, Jharkhand (langue Santali intégrée à l’annexe 8 par le 100<sup>th</sup> amendement de la constitution)

## **GENESE DE LA NOTION DE FAMILLE ET SES PREMIERES APPLICATIONS AVEC L’INDO-EUROPEEN (IE) OU « INDOGERMANISCHE »**

**1767** : long mémoire du **Père Coeurdoux** sur la question des affinités entre sanscrit, latin et grec, négligé par l’Académie des Inscriptions et des Belles Lettres à qui il est envoyé

---

<sup>6</sup> From the first names of Nehru, Patel and Sitaramayya.

<sup>7</sup> Himachal was added to the Union Territories, Vidarbha was withdrawn, Karnataka was created instead of Mysore and Hyderabad.

**1771** Anquetil , voyageur français en Inde, traduit l’Avesta (Zend Avesta)

1784 ; Herder *Idées sur la philosophie de l’histoire de l’humanité* (origine de l’homme et des langues en « Haute Asie », sur la « haute montagne »)

**William Jones** (« On the Hindus, the third discourse », **1786**, publié dans la *Royal Asiatic Society 1788*) : « le sanscrit, quelle que soit son antiquité, possède une structure merveilleuse, plus parfaite que le grec, plus copieuse que le latin, et plus exquisement raffinée que l’un et l’autre ; mais présentant avec eux une affinité, en ce qui concerne les racines des verbes et les formes grammaticales, que le hasard seul n’aurait pas pu produire, une affinité si forte que l’examen philologique fait conclure qu’ils proviennent d’une source commune, qui n’existe plus. Il y a des raisons similaires, bien que moins impérieuses, pour supposer que les langues gothiques et celtiques, bien que moins mêlées à un idiome différent, ont la même origine que le sanscrit »

**Franz Bopp**, fondateur de la notion de ‘**famille** indo-européenne’ : « Le système des conjugaisons du sanscrit comparé à celui du grec, du latin, du persan et du germanique », **1816**, avant la *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, **1833** (trad. fr. Bréal) famille de langues : notion génétique, de filiation, d’hérédité. Bopp la fonde par l’observations de régularités (lois phonétiques) permettant de mettre en lumière des mots et une structure commune. Il n’en infère pas de relations avec la philosophie, la « sagesse » ou la supériorité d’une ethnie sur une autre.

Suite philologique : Haudry (Que sais-je) *L’Indo-européen* (lois phonétiques essentiellement, méthodologie de la reconstruction de l’indo-européen, pas une langue, mais la souche supposée nécessairement à l’origine des langues soeurs attestées que sont le latin, le grec, le sanscrit)

Dans tout le XIXème siècle, idée que la langue est une partie de la biologie : Schlegel « la grammaire comparée a répandu un grand jour sur les parties supérieures de l’histoire naturelle »

A. Schleicher, *La langue allemande* (1860) : « la science linguistique n’a rien d’une discipline historique et relève de l’histoire naturelle ». Se pencher sur « le langage tel qu’il est donné par la nature, soumis à des lois invariables de formation et dont la constitution est aussi étrangère à la détermination volontaire de l’individu que le chant du rossignol l’est aux intentions du chanteur ; autrement dit la glottique a pour objet un organisme naturel (...). Le glotticien est un naturaliste ; il est avec les langues à peu près dans le même rapport que le botaniste avec les plantes (...). Il va de soi que l’organisme linguistique exige, de par sa nature même, d’être saisi comme un organisme vivant, cad comme ayant parcouru un certain processus, ou comme en cours de processus ».

voir aussi Humboldt, *Fondements d’une typologie universelle des langues*, 1826 (trad fr. P. Caussat)

Renan « l’inégalité des races y [dans la grammaire comparée] est constatée » (préface de *L’Avenir de la science*)

Max Müller (*La Science du langage*, 1861) : sur la question de l’origine des racines, il se dit pour une philologie comparée qui suit la même méthode que la botanique, la géologie ou l’anatomie.

Ces idées sont reprises très tôt par Schlegel (1808) et Michelet (1864) (entre autres) et associées aux capacités « d’idéation » d’une langue et donc d’une race par rapport à une autre.

Hiérarchie des langues flexionnelles > langues agglutinantes > langues isolantes, parallèle à la hiérarchie des peuples qui les parlent (les ont parlées)

F. Schlegel (1808), tr. fr *Essai sur la langue et la sagesse des Indiens* (Parent Desbares, Paris 1837), lit. sur la langue et la sagesse des Hindous

traduction française par Mazure en 1837, texte qui préside à la naissance de l'anthropologie (Geoffroy de St Hilaire, Quatrefage, Broca, fondateurs de la société d'anthropologie de Paris) Schlegel considère que les langues flexionnelles disposent d'une « force intérieure » en vertu de la « transformation organique », du « germe vivant et fécond » que constitue la flexion, à l'opposé « du mécanique et stérile agrégat de particules » que sont les langues agglutinantes. Les langues flexionnelles, dont la plus parfaite est le sanscrit, sont ainsi investies de la « lucidité la plus achevée » et de la capacité « les plus hautes notions de la pensée universelle », à l'opposé des « langues des peuples sauvages qui peignent par figure » (cad par imitation des bruits naturels, le cri, puis l'onomatopée, à quoi sont assimilées les langues isolantes, type chinois, sans morphologie « au dernier degré de l'échelle » p. 55). Le pas suivant est représenté par les langues à affixes, mais elles gardent les racines « fossilisées et stériles », et « sont absolument dépourvues d'art dans leur structure » (p. 62), sont « rocailleuses » et « incohérentes », « rudimentaires ». « Que les langues dans lesquelles domine le système de flexion aient généralement avantage sur les autres, il suffit pour l'accorder d'avoir mûrement examiné la question » (p. 61).

Michelet (*La Bible de l'humanité*, divisé en 2 sections, « les bibles des lumières », et « les bibles des ténèbres ») : « mon livre naît en plein soleil, chez nos parents, les fils de la lumière, les Aryas, Indiens, Perses et Grecs », « du côté de la Haute Asie » (« La haute antiquité, c'est nous ») : « le jour où nos bibles parentes ont vu le jour, ont éclaté dans la lumière, on a mieux remarqué combien la bible juive appartient à une autre race. Elle est grande à coup sûr et sera toujours belle, mais ténébreuse et pleine de scabreuse équivoque -- belle et peu sûre, comme la nuit ». « Bibles ténébreuses », d'un sombre génie qui s'oppose « à la trinité de la lumière ». A « l'éternelle fraîcheur » des fils de la lumière s'oppose la « stérile incohérence » de la « moitié secondaire du genre humain » (préface). Les premiers « fécondent par les dons de leur race, surtout la puissance inventive, la brillante étincelle qui scintille dans les Védas » (p. 41), la « race des profondes pensées », « le génie des hauts arts ». Les seconds, soit comme les chinois « lourds frelons ventrus, somnolents, demi-ivres », soit comme les sémites « intrigants », à l' « esprit d'affaires » s'engouffrent dans « les cultes sensuels et pleureurs, très fatals », une « furie d'enterrement », « un progrès de faiblesse ». Les premiers, les « voyants », vont vers les cîmes, les seconds vers « l'abîme profond d'Astarté », la stérilité, les fastes sensuels de la Phrygienne ou de la Syrienne, l'âpreté discoureuse, « la contagieuse douceur des Adonies », la « mollesse du désir phénicien », la « décrépitude », la « manie de l'alphabet, cette bizarre superstition des lettres » (p. 355), « l'excentricité étrange d'un culte de grammaire, l'adoration de la langue » (383), « sépulcre fardé », « égout », « prostitution », apanage de la moitié inférieure du genre humain. « C'est le privilège énorme, et la royauté unique de cette race indo-grecque, de voir où les autres races ne voient rien, de pénétrer des mondes d'idées et de dogmes, des épaisseurs incroyables... Et tout cela sans effort, sans critique, sans malignité, par le seul fait d'une optique merveilleuse, par la seule force d'un regard, non pas ironique mais terriblement lucide » (p. 51). « la grandeur généreuse, souvent imprudente, des races indo-celtiques qui éclate dans leur poésie, du Ramayana au Shah Nameh, des Niebelungen aux chants français de Roland et de Merlin » (p. 366). De l'autre côté « et dans la forme et dans le fond, la sécheresse est radicale » (382).

Poliakov, Léon, *Le Mythe aryen*, Paris, Calman Levy 1971 (volume de synthèse et conclusion de *Histoire de l'antisémitisme*) décrit la logique découlant de ce qu'il appelle « la tyrannie des linguistes » (titre du chapitre sur le XIX<sup>ème</sup> siècle)

#### EMERGENCE DE LA FAMILLE DRAVIDIENNE

l'ouvrage le plus exemplaire idéologiquement est celui de Kanakasabhai PILLAI (1904), *The Tamilians Eighteen Hundred Years ago*. Il affirme la supériorité et l'antiquité de la civilisation et de la langue dravidiennes (sur la base, entre autres textes, du *Périple de la mer d'Erythrée*, texte anonyme du début de notre ère d'un marchand grec, sujet romain basé en Egypte, qui cabotaient jusqu'aux côtes de Malabar, où se trouvent de nombreux termes associés au commerce des épices, des matières précieuses, des animaux). Ainsi les mots désignant le gingembre (zinzibar/sirugabera), le poivre (pippali), le riz (oriza/arici), le camphre (karppion/karpura) seraient originellement dravidiens. K. Pillai revendique la primauté de la culture dravidienne, très élaborée lors de l'arrivée de Aryens eux-mêmes culturellement « primitifs », qui a été empruntée par les Aryas sanscritophones, théorie en faveur chez les patriotes mais aussi chez certains savants anglicisés spécialistes de l'Inde ancienne, et contestée par Swaminathan Aiyar (*Dravidian Theories*, 1922-23) comme préjugés surtout sur des bases philologiques). Mais Barnett, dans la *Cambridge History of India*, I, 595, soutient ses thèses. Ainsi, sur les anciennes tribus proto-dravidiennes, cad antérieures à l'arrivée des dravidiens cultivés, « semi-barbarian », les Minavar et Villavar, que Barnett identifie aux Mina et Bhil, descendants de ces anciens « sauvages ». Ensuite seraient venus les Nagas, avec leur capitale au cœur du Deccan, hautement civilisés, qui contrôlèrent une grande partie de l'Inde, puis enfin les Tamouls de haute caste, venus des hauts plateaux tibétains (la lettre L attestant de leur ascendance tibétaine), non indo-européen. L'astronomie, la grammaire seraient purement tamoul d'origine, « so copious and exact that it does not need borrowings », bien avant l'arrivée des brahmanes indo-aryens. K. Pillai attribue même l'écriture IA à un emprunt aux Nagas (nagari). Chez V.A. Smith (*Early History of India*, 1914, 3rd ed), on trouve aussi, sur la base de Ptolémée, que la seule langue de culture dans le Deccan à l'époque était le dravidien, vecteur d'une brillante civilisation entièrement indépendante de celle du nord de l'Inde.

le dravidien a été successivement intégré à la plus vaste famille (toujours sans preuve convaincante) des langues « ouralo-altaïques » (avec des langues comme le turc, le hongrois, aussi agglutinantes), à la famille 'élamo-dravidienne' (langues africaines comme l'amharique, la langue ancienne élamite)